

LECOMTE (*Ernest-Henri-Gustave*), Agent d'administration de 2^e classe, (Bruxelles, 15.2.1874-Boma, 10.5.1908). Fils de Louis et d'Evrard, Théodosie.

Lecomte termine ses études moyennes en 1889 et s'engage le 3 octobre de la même année au 3^e régiment de chasseurs à pied. Nommé sergent le 1^{er} février 1892, il est occupé dans les bureaux du ministère de la Guerre et détaché, vers la fin de 1895 au service de l'Administration de l'État Indépendant, à Bruxelles. De là, il demande bientôt à partir pour l'Afrique et voit sa requête agréée au début de mars 1896. Il quitte Anvers le 6 en qualité de commis de 2^e classe et débarque à Boma le 30. Attaché au service du secrétariat général, il devient commis de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1897 et est nommé sous-intendant de 3^e classe le 1^{er} mars 1898. Rentré en Belgique, fin de terme, le 10 février 1899, il repart déjà le 29 juin suivant et va reprendre son service à Léopoldville. Le 26 octobre, il est chargé de la direction du poste de Malela, dans le Bas-Congo, fonction qu'il occupe jusqu'à la fin de son deuxième séjour en Afrique, soit jusqu'au 6 juin 1902. Il a été promu sous-intendant de 2^e classe le 17 août 1900. Le jour de Noël de cette même année 1902, a lieu son troisième départ. Attaché cette fois au district du Stanley-Pool, il arrive à Léopoldville le 24 janvier 1903 pour se voir confier le commandement du poste de Lukolela qu'il conserve jusqu'au 29 septembre 1905 et rentre de nouveau au pays le 19 novembre. Au cours de ces trois termes qu'il a effectués au Congo, Lecomte n'a jamais souffert gravement du climat. Au mois de mai 1906, il souscrit un quatrième engagement et s'embarque le 17, à Anvers, avec le grade d'agent d'administration de 2^e classe. Comme lors de son premier séjour, il reste à Boma attaché au service du secrétariat général. C'est là qu'il contracte la pneumonie qui l'emportera.

Il était titulaire de l'Étoile de Service à trois raies et de la Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

30 janvier 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1659. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.